

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS
TOPOGRAPHIE & USAGES DU NUMÉRIQUE

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE RUGBY

Dossier de Candidature Rentrée scolaire 2024-2025

Dossier de candidature à renvoyer complet au lycée

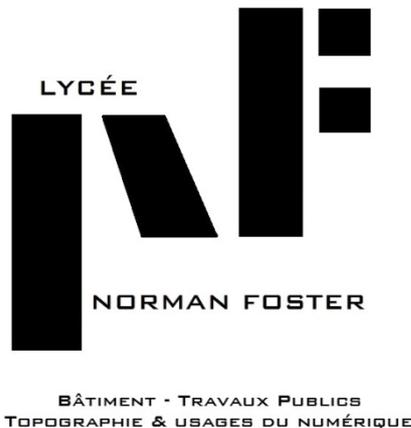
Avant le vendredi 26 Avril 2024

	Fiches Informations personnelles + Joindre une photo
	Annexe 1 Avis du professeur principal + Joindre les deux derniers bulletins
	Annexe 2 Avis de l'entraîneur
	Annexe3 Projet et règlement de la section sportive (à signer)
	Annexe4 Lettre de motivation
	Annexe 5 Certificat Médical Spécifique
	Annexe 6 Fiche d'inscription à l'association sportive du lycée
	Annexe 7 Charte de participation aux rencontres UNSS Rugby

A adresser au responsable de la section sportive rugby :

J. FERNANDEZ
Lycée Norman Foster
578 Avenue de Gascogne
82500 BEAUMONT DE LOMAGNE

Informations/renseignements :
julien.fernandez@ac-toulouse.fr
www.lycee-foster.fr
05 63 26 14 50



**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
RUGBY**

Dossier de Candidature

Rentrée scolaire 2024

NOM (élève) : _____

Prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____

Adresse : _____

Etablissement scolaire actuel : _____

Dossier de candidature pour une entrée en :(cocher)

3 ^{PM}	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Terminale	BTS

Filière : _____

Contact responsables légaux :

Responsable 1 :	Responsable 2 :
NOM, Prénom : _____	NOM, Prénom : _____
Tel. : _____	Tel. : _____
Adresse : _____ _____	Adresse : _____ _____
Mail : _____	Mail : _____

DOMAINE SPORTIF :

Club :	Poste(s) occupé(s) :
Taille :	Poids :
Nombre d'années de pratique :	Sélection(s) :
Coordonnées de l'entraîneur :	

NOM(s) du ou des responsables légaux : _____

Fait à _____

Date : __ / __ / _____

Signature(s) :

ANNEXE 1

Avis du professeur principal et de l'équipe éducative

***Joindre les deux derniers bulletins**

Etablissement : _____

Professeur principal : _____

Critères	AVIS
CAPACITES DE TRAVAIL de l'élève (en classe, à la maison)	
RESULTATS SCOLAIRES de l'élève	
COMPORTEMENT / ATTITUDE (capacité à respecter un cadre et un règlement) En classe et au sein de l'établissement	
ORIENTATION (baccalauréat professionnel) Intérêt pour la filière choisie	

Commentaires/avis général de l'équipe éducative:

Fait à _____

Date : __ / __ / _____

Signature(s)

ANNEXE 2

Avis de l'entraîneur

Club : _____

Poste(s) occupé(s) : _____

Nom et coordonnées de l'entraîneur :

CRITERES	Noter le joueur de 1 à 10									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Technique individuelle										
Tactique										
Capacité à soutenir des efforts										
Engagement physique										
Potentiel de progression										
Investissement au sein du club										

Commentaires et avis de l'entraîneur :

Fait à _____

Date : __ / __ / _____

Signature(s) :

Projet et règlement de la section sportive

PREAMBULE :

La section sportive scolaire rugby fait partie intégrante du Lycée et est soumise au règlement intérieur.

La section sportive a pour objet de proposer un entraînement régulier en parallèle de la scolarité pour les élèves qui sont retenus.

Les deux entraînements par semaine ont pour objectif de développer les compétences physiques et techniques des joueurs ainsi que leurs connaissances sur le rugby.

Les entraînements alternent une formation au rugby à XIII et au rugby à XV afin de former des joueurs capables d'évoluer dans les deux codes, ce qui représente une richesse et un profil de joueur très intéressant.

Des intervenants ponctuels viennent apporter leur expertise grâce aux conventions de partenariats : TO XIII (super league Anglaise), SBLR XV (fédérale 2), comités départementaux de rugby et rugby à XIII, FFR XIII.

Les objectifs :

Concilier la réussite scolaire et sportive	S'épanouir sur le plan sportif et personnel	Valoriser les compétences des élèves
<p align="center">Sur le plan éducatif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre à tous les élèves inscrits à la section la réussite scolaire grâce à un suivi régulier, et individualisé. Objectif : 100% de réussite aux examens. • Permettre par la réussite sportive une valorisation de l'estime de soi. • Guider les élèves dans leur projet professionnel (post bac, insertion) • Intégrer les élèves de la section rugby à la vie du lycée (participation à d'autres activités de l'AS, aux activités de la MDL...) • Créer une véritable identité et développer l'entraide. • Mettre en avant les valeurs de respect et de solidarité inhérente à ce sport. 	<p align="center">Sur le plan sportif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer et valoriser les compétences sportives des jeunes en leur permettant d'acquérir un niveau de pratique supérieur. • Education à la sécurité et à l'arbitrage. • S'engager dans une pratique lucide et responsable du rugby. • Acquérir une culture « rugby » (l'histoire de ce sport, les valeurs, la solidarité, la combativité, le respect, la générosité). • Participer et progresser au travers des différentes compétitions UNSS. • Connaissance de soi (gestion de la vie sportive – suivi médical – hygiène – diététique). • Faire naître des vocations chez les élèves, former de futur acteurs du rugby (éducateurs, supporters, dirigeants...). 	

Article 1 : ASSIDUITE ET COMPORTEMENT

Le choix d'intégrer la section se fait pour toute l'année scolaire. Il s'agit donc de cours comme les autres. L'appel sera effectué avant chaque entraînement, les absences devront être justifiées.

Les élèves de la section sportive ont un **devoir d'assiduité**.

Ce devoir d'assiduité concerne aussi bien les entraînements que les compétitions UNSS excellence (championnat des sections sportives).

Les élèves de la section sportive ont également un **devoir d'exemplarité**. Ils doivent faire preuve d'un **comportement respectueux aussi bien envers les personnes (enseignants, intervenants, coéquipiers, adversaires...) que les biens matériels**. Une attention particulière sera portée sur le comportement au sein de l'internat.

Un bilan concernant : l'assiduité, les résultats scolaires, le comportement, et l'investissement dans le club sera réalisé au cours de l'année par le professeur coordonateur de la section en collaboration avec l'équipe pédagogique et la vie scolaire.

Article 2 : HORAIRES

Les entraînements de la section rugby ont lieu sur deux créneaux : le mardi et le jeudi de 17h10 à 18h40. Une séance de musculation est proposée en plus le mercredi après midi sur le créneau de l'association sportive. Les

compétitions organisées par l'UNSS et auxquelles nous participons (championnat excellence) ont lieux le mercredi après midi.

Article 3 : MATERIEL ET INSTALLATIONS

Pour les séances d'entraînement, la section sportive utilise le **stade de rugby et les vestiaires mis à notre disposition par la Mairie**. Selon les conditions météorologiques et le programme d'entraînement, la salle **de musculation du lycée** peut également être utilisée. A la fin des entraînements terrain, les élèves ont la possibilité de se doucher.

Article 4 : ADHESION ET PARTICIPATION AUX COMPETITIONS UNSS (OBLIGATOIRE)

Les élèves de la section sportive s'engagent à adhérer à l'Association Sportive du lycée et à représenter le lycée lors des compétitions UNSS. Cette participation aux compétitions UNSS (championnat excellence des sections sportives) est partie intégrante de la formation des jeunes joueurs au sein de la section.

Article 5 : RESPONSABILITE ET SURVEILLANCE DES ELEVES

Durant les entraînements ou les compétitions, les élèves sont sous la responsabilité du professeur d'EPS coordonateur de la section et/ou d'un adulte du lycée (AED, autre enseignant).

Des intervenants extérieurs ou autres enseignants peuvent être amenés à intervenir sur quelques séances afin d'apporter leur expertise. Dans ce cas, ils interviennent sous la responsabilité du professeur d'EPS.

Cette responsabilité des enseignants s'exerce durant le cadre strict des horaires prévus pour la séance, notés sur le calendrier ou la convocation.

La surveillance et la responsabilité de l'enseignant s'arrête à partir de la fin de la séance d'entraînement ou au retour du déplacement (compétition), après le rangement complet des installations et/ou du matériel.

Les élèves libérés attendent leurs parents ou responsables devant le lycée (ou le gymnase) ou bien rentrent à l'internat ou chez eux par leurs propres moyens.

L'enseignant ne peut être responsable d'un élève dont les parents n'auraient pas respecté l'horaire de fin de séance pour venir le chercher.

Article 6 : DEPLACEMENTS

Pour les entraînements terrain, les élèves se rendent du lycée au stade par leur propre moyen et ne sont pas sous la responsabilité de l'enseignant sur le trajet.

Les déplacements lors des compétitions peuvent se faire avec les véhicules du lycée. Dans ce cas, ce sont les professeurs d'EPS qui conduisent (ou un autre adulte accompagnateur : surveillant, autre professeur...). Certains déplacements peuvent également se faire en bus.

Article 7 : URGENCE MEDICALE

En cas d'urgence, le responsable du groupe contacte en premier lieu le médecin régulateur du SAMU (15 ou 112). Un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est également immédiatement avertie.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital que s'il est accompagné de sa famille.

Article 8 : SANCTIONS

En cas de manquement au devoir d'assiduité et/ou en cas de problème de comportement, les sanctions prévues par le règlement intérieur du lycée seront appliquées. De plus, l'élève en question pourra être exclu de la section sportive.

<i>Responsable 1</i>	<i>Responsable 2</i>	<i>Elève</i>
NOM : Prénom : Signature :	NOM : Prénom : Signature :	NOM : Prénom : Signature :

ANNEXE 4

Lettre de motivation

CERTIFICAT MEDICAL

 <p>LYCÉE NF NORMAN FOSTER BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS TOPOGRAPHIE & USAGES DU NUMÉRIQUE</p>	<p>CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LAPRATIQUE DU RUGBY EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ET EN COMPETITION</p>
--	--

L'intégration de la section sportive scolaire implique 3h d'entraînement hebdomadaire (rugby et musculation) ainsi que des matchs le mercredi après midi (ponctuellement). Tout cela vient s'ajouter aux heures d'EPS et aux différentes pratiques sportives personnelles.

Je soussigné(e), _____

Docteur en médecine exerçant : _____

Certifie avoir examiné le : __ / __ / ____

L'élève : _____

Né le : __ / __ / ____

ECG réalisé le : __ / __ / ____

Et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique du rugby en section sportive scolaire et en compétition.

Fait le : __ / __ / ____, à _____

Cachet et signature du médecin :

ANNEXE 6



ASSOCIATION SPORTIVE Lycée Professionnel Norman Foster Beaumont de Lomagne



INSCRIPTION 2024-2025 **GRATUIT !**

Je soussigné(e) (responsable légal) _____

Demeurant à (adresse) _____

Autorise l'élève :

NOM : _____

Prénom : _____

Classe : _____

Date de naissance : __ / __ / ____

N° carte jeune : _____

n° Tel. Perso (élève) : __ / __ / __ / __

(Attention, la carte jeune doit être active)

- A se licencier au sein de l'Association Sportive du Lycée.
- En outre, j'accepte que les professeurs responsables prennent, en cas d'accident, toutes les mesures dictées par l'urgence (intervention des secours d'urgence et transport par ces derniers à l'hôpital si nécessaire).
- Enfin, j'accepte que les responsables diffusent des images de mon enfant dans le cadre de la communication de l'AS et de l'UNSS (compte facebook et instagram de l'AS et de l'UNSS entre autre).

Activités proposées :

Musculation – Rugby – Futsal – VTT

Journée ski – Course d'orientation – Raid APPN ...

Responsables légaux/Personnes à prévenir en cas d'accident :

Responsable 1	Responsable 2
Nom Prénom: _____	Nom Prénom: _____
Adresse : _____ _____	Adresse : _____ _____
Téléphone(s) : _____ _____	Téléphone(s) : _____ _____

De plus, j'atteste avoir pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive (MAIF) pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

(Formulaire à demander aux professeurs d'EPS)

A _____, Le __ / __ / ____

Signature responsable légal :

En tant que licencié, je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'AS (consultable sur demande).

A _____, Le __ / __ / ____

Signature de l'élève :

Pièces à Fournir :

- Licence GRATUITE ! (15 euros pris en charge par la région avec le n° de carte jeune)
- Ce document complétée et signée
- **Certificat médical d'aptitude pour le rugby ou une copie de licence en club.**

VOYAGE DE FIN D'ANNÉE

Un voyage de fin d'année est organisé chaque année

Au programme : activités sportives et ludiques selon le lieu :
escalade, spéléologie, rafting, canoë..

Les dossiers d'inscription seront distribués en cours d'année par
les professeurs d'EPS



Suivez l'actualité de l'AS sur les réseaux



Instagram : ASLPFOSTER

Facebook :

Section Sportive Rugby / Association Sportive Lycée Norman Foster

ANNEXE 7

CHARTRE DE PARTICIPATION AUX RENCONTRES UNSS DE RUGBY

NOM :

PRÉNOM :

ÉTABLISSEMENT : Lycée Norman FOSTER

VILLE : Beaumont De Lomagne

ACADÉMIE : Toulouse

Lors des rencontres UNSS rugby, je m'engage à :

1. Je ne dois rien faire qui soit imprudent ou dangereux pour autrui.

« Jeux Déloyaux-Dangereux » règlement World Rugby (règle 9 alinéa 11)

2. Me conformer aux règles du jeu

3. Respecter les décisions de l'arbitre

4. Respecter mes adversaires et mes partenaires

5. Refuser toute forme de violence et de tricherie

6. Être maître de moi en toutes circonstances

7. Être loyal dans le sport et dans la vie

8. Être exemplaire, tolérant et généreux

9. Respecter l'ensemble des personnes participant à l'organisation de ce championnat

10. Respecter les installations mises à notre disposition pour nous permettre d'évoluer à notre meilleur niveau : vestiaires, terrains, lieux d'hébergement et de restauration

11. Prendre connaissance qu'en cas de manquement grave au regard de cette charte, des sanctions disciplinaires pourront être prises à l'encontre de ma personne, de mon équipe et de mon Association Sportive

Lu et approuvé, Le Signature du sportif :	Lu et approuvé, Le Signature des responsables légaux :	Lu et approuvé, Le Signature du proviseur :
---	---	---